

تونس في : 01/10/2024

رقم: 2024/H 08

منشور إعلامي

قطاع المستشفيات

- قرار سحب

Par Décision du Ministère de la Santé n° 0001178-03040000-20-2024 du 01/10/2024.

La spécialité pharmaceutique suivante est retirée du marché

Code Produit	Libellé Produit	Laboratoires	Motif
101410	PROGESTERONE RETARD PHARLON 500mg Sol. Inj. Bt 3/2ml	BAYER AG	Suspension de l'autorisation de mise sur le marché dans le pays de provenance "France"

Le retrait du commerce de cette spécialité doit se faire immédiatement et sans délai.

Le retour à la PCT doit se faire dans un délai ne dépassant pas les 45 jours à partir de la date de la présente circulaire.

عن الرئيس المدير العام
للصيدلية المركزية التونسية
Pharmacie Centrale de Tunisie
Mme JAZEM Souissi Kamila
Pharmacien Responsable Technique